



Démographie

Divorce, séparation et âge des enfants

- Si les tendances actuellement constatées se maintiennent, moins de 60 % des couples se mariant aujourd'hui en France seraient appelés à rester ensemble.
- Cependant, la tendance des nouvelles générations à une séparation plus rapide n'empêche pas qu'en France, sur 29 millions de personnes vivant en couple en 1999, 26 millions en étaient à leur première union. La constance et l'unicité du couple restent encore la norme dominante.
- Les couples en union libre se séparent plus fréquemment que les couples mariés : 10 % des enfants âgés de 7 ans ont vu leurs parents mariés divorcer, et 20 % se séparer si leurs parents vivaient maritalement. La force de l'engagement, entre autres, limite probablement les ruptures.
- Pour toutes les situations – divorce ou séparation –, 2 % des enfants, en 1999, auront vu leurs parents se quitter avant qu'ils aient atteint 1 an ; 23 % avant qu'ils aient atteint l'âge de 18 ans.

Source : Caisse nationale des allocations familiales, *Horizon 2005*, n° 10 d'avril 2005 (d'après étude de l'INSEE).



Environnement

La Mayenne est dans les premiers départements pour le nombre d'agriculteurs engagés dans le programme de modernisation

Le ministère de l'Agriculture a dressé, au 31 décembre 2004, le bilan du second programme de modernisation des pollutions d'origine agricole (PMPOA 2). Depuis le début du programme, sur les quelque 107 000 déclarations d'engagement déposées, seuls 8 200 agriculteurs ont remis un dossier d'engagement financier.

Depuis le début du programme PMPOA et jusqu'au 31 décembre 2004, les directions départementales de l'Agriculture ont reçu, en France, 107 153 déclarations d'intention d'engagement (DIE). « Sur l'année 2004, ce sont 6 375 dossiers qui ont été engagés au financement,

tous financeurs confondus, et ce chiffre s'élève à 8 200 dossiers pour l'ensemble du programme, à mettre en relation avec les 107 153 déclarations », selon un bulletin d'information de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).

Les disparités sont nombreuses selon les départements. « Ceux qui ont déposé le plus grand nombre de dossiers sont l'Ille-et-Vilaine avec 808 dossiers, la Mayenne avec 634 dossiers, et la Loire-Atlantique avec 598 dossiers. Ces trois départements représentent plus de 20 % des dossiers reçus ».

Source : *Maire Info* du 21 juin 2005.



Nicolas Sarkozy fustige certaines communes

Nicolas Sarkozy ⁽¹⁾ a récemment fustigé certaines communes qui, bien que soumises aux schémas départementaux pour l'accueil des gens du voyage, ne réalisent pas – ou peu – d'aires d'accueil, avec notamment très peu d'aires de grands passages.

Le délai initial de deux ans pour la réalisation de ces aires, a été prorogé de deux nouvelles années par la loi du 13 août 2004. A ce jour, la quasi-totalité des schémas (92) a été approuvée.

Nicolas Sarkozy a demandé aux préfets de lui adresser sur ce point, un bilan de ce qui a déjà été accompli et de ce qui reste à faire, avec des propositions concrètes pour relancer ou accélérer la réalisation de ces aires.

A l'encontre des collectivités qui se sont volontairement abstenues de remplir leurs obligations, en leur nom et pour leur compte, les préfets vont disposer d'un pouvoir de substitution permettant l'acquisition des terrains nécessaires et la réalisation des travaux.

Cette mesure va-t-elle accélérer les initiatives au niveau de Laval-Agglomération ?

A contrario, pour les collectivités qui se sont conformées à leurs obligations, les préfets devront faire en sorte de répondre à leurs demandes de concours de la force publique pour les éventuelles expulsions.

Source : *Maire Info* du 27 juin 2005.



A votre agenda

Un Marché de la solidarité le 15 octobre à Laval

A l'initiative de l'ADASA ⁽²⁾, un collectif d'associations envisage d'organiser un Marché de la solidarité le samedi 15 octobre 2005, de 10h à 18h, à l'ADASA même. Cette organisation vise un double objectif : organiser une journée de vente pour des associations qui oeuvrent dans le domaine de la solidarité, mais aussi permettre à ces associations de faire connaître leur action et de valoriser leurs activités.

Ainsi, la Croix-Rouge Française envisage de mettre en vente des articles confectionnés par ses bénévoles... Le Secours Populaire Français proposera de petits objets d'artisanat venant du Sénégal (où l'association soutient

des projets de développement)... Artisans du monde sera présent avec des produits issus du commerce équitable (produits alimentaires et articles artisanaux)... L'ADASA ouvrira son magasin « Frip'ouilles »... L'AMAV ⁽³⁾ exposera des produits fabriqués dans des ateliers de formation professionnelle et envisage de mobiliser des artisans qui pourraient être présents.

Bien d'autres associations ont déjà manifesté leur intérêt pour cette manifestation qui va prendre forme d'ici mi-septembre. Pour tous renseignements, s'adresser à l'ADASA.

La pensée hebdomadaire

Edwy Plénel, éditorialiste du *Monde 2*, regrette manifestement que Jacques Chirac n'ait pas démissionné suite aux résultats du référendum. Du coup, il ressort ce qu'écrivait Jacques Chirac il y a dix ans, celui-ci évoquant la trop longue présidence mitterrandienne.

« Une esthétique du pouvoir a remplacé l'exercice du pouvoir », notait Jacques Chirac, qui s'inquiétait de l'avènement d'une « dictature sournoise de l'émotion dans une atmosphère de cour, ou de bas-empire, aggravée par une dérive monarchique dans le fonctionnement de nos institutions »... *« Le peuple, s'emportait-il, est devenu l'oublié d'une démocratie du simulacre et de l'apparence : voilà la cause primordiale du mal français. Quand le pouvoir politique abdique, le doute s'empare vite de l'opinion ; les intérêts privés, l'air du temps, les coteries font la loi ; les corporatismes se réveillent, les pays étrangers cessent de nous respecter »* (Jacques Chirac, *France pour tous*, Nil, 1995).

Source : Edwy Plénel, « Au fil – La démission de Jacques Chirac », *Le Monde 2* du 18 juin 2005.

⁽¹⁾ – Ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

⁽²⁾ – Association départementale d'accueil, de solidarité et d'activités (ADASA), impasse de Londres, à Laval, tél. 02.43.56.83.94.

⁽³⁾ – Association mayennaise des gens du voyage (AMAV).